

COMMUNIQUE DE PRESSE

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA SOUS-PREFECTURE DE CONDOM

La sous-préfecture de Condom sera exceptionnellement fermée **du mercredi 28 février au vendredi 2 mars 2018**.

La préfecture à Auch et la sous-préfecture de Mirande demeurent ouvertes au public aux horaires habituels :

- Préfecture du Gers à Auch : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Sous-préfecture de Mirande : les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00.

Vous pouvez consulter toutes les informations utiles sur l'Internet Départemental de l'Etat : **<http://www.gers.gouv.fr>**, ou vous rendre à la Maison de Service Au Public (MSAP) la plus proche (Aignan, Aubiet, Auch-Garros, Barcelonne-du-Gers, Cazaubon, Cologne, Condom, Eauze, Fleurance, Lectoure, Jegun, Mirande, Miélan, Montesquiou, Plaisance-du-Gers, Riscle, Saint-Blancard, Saint-Clar, Samatan, Vic-Fezensac ou Villecomtal-sur-Arros).